

NÉGOCIER UN CONTRAT D'INTÉGRATION

YVES DESJARDINS, AGRONOME,
LES CONSULTANTS DENIS CHAMPAGNE

Une comparaison des types de contrats de production de porcs à forfait démontre que la rémunération par place-porc semble nettement avantageuse. Un contrat type a été élaboré afin d'aider les producteurs à négocier leur propre contrat.

Une bonne partie de la production porcine au Québec se pratique sous un système d'intégration. Les coopératives, les petites et grosses entreprises privées et certains producteurs offrent des contrats de production de porcs à forfait. Chacune des entreprises offrira des contrats en fonction de ses méthodes de calcul, de ses priorités et de sa capacité de payer. Bien entendu, la personne qui vous présentera un contrat vous fera ressortir tous les bons côtés de celui-ci, ce qui est de bonne guerre. C'est sûrement le meilleur contrat qui vous sera offert sur le marché, vous dira-t-on. Mais, comment s'y retrouver? Comment analyser et comparer les différents contrats? Sur quelle base peut-on le faire?

Ce sont les questions que s'est posée l'Association professionnelle des producteurs de porcs de la Beauce. Elle a donc confié à *Les consultants Denis Champagne* le mandat de formuler un contrat type qui pourra servir de référence ou d'outil de réflexion à tout producteur qui s'engage en production porcine sous le système d'intégration ou qui renégocie son contrat. Le contrat est disponible sur demande aux bureaux des syndicats régionaux de producteurs de porcs.

UN CONTRAT CLAIR ET PRÉCIS

Il ne faut pas oublier qu'un contrat est une convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent à donner ou à faire, ou ne pas faire, quelque chose.

Il faut donc que le contrat soit clair et précis, et ce, pour chacune de ses clauses. Les obligations, autant du producteur que de l'intégrateur, doivent être très bien définies.

Le contrat type donne des exemples de clauses simples et aide le producteur à bien identifier ses obligations ainsi que celles de l'intégrateur.

Toutes les clauses et obligations du contrat type sont importantes même si certaines d'entre elles peuvent sembler inappropriées ou injustifiées. Elles ont toutes été placées au contrat pour répondre à un besoin précis. Nous vous conseillons donc de bien comprendre la portée et les conséquences de chacune d'elles.

LE TYPE DE RÉMUNÉRATION

La clause touchant la rémunération est celle qui intéresse le plus les intégrateurs et les producteurs. Le type de rémunération que vous négocierez peut grandement influencer votre revenu annuel.

La rémunération par porc vendu et payé par l'abattoir est la méthode la plus utilisée sur le marché actuellement. À cette rémunération de base, des primes peuvent être ajoutées. Ces primes, ou bonis, sont basées sur un critère ou sur la combinaison des critères suivants:

- la mortalité;
- la conversion alimentaire;
- le pourcentage des porcs sortis dans les bonnes catégories de poids;
- un critère plus suggestif basé sur l'environnement des porcs et la promptitude du producteur à remplir ses obligations contractuelles (exemple: la tenue des registres).

Il existe un autre type de rémunération: un contrat basé sur les places-porc. À ce type de rémunération peuvent s'ajouter les mêmes primes que celles mentionnées ci-dessus.

COMPARAISON DES DEUX TYPES DE RÉMUNÉRATION

Le tableau 1 démontre les effets des deux types de rémunération de base sur divers critères.

TABLEAU 1
EFFETS DU TYPE DE CONTRAT

Critères	Type de contrat	
	par porc sorti	par place-porc
Simplicité d'administration	-	+
Rémunération échelonnée	±	+
Durée	-	+
Obligations du producteur	=	=
Obligations de l'intégrateur	=	=
Sécurité de revenu	-	+

= pas d'effets - effets négatifs

+ effets positifs

± effets mixtes

La lecture du tableau démontre que le type de contrat par place-porc est favorable à plusieurs égards:

- La simplicité d'administration avantage le type place-porc. Le calcul de la rémunération se fait au début du contrat et vous connaissez la rémunération de base.
- La répartition de la rémunération avantage le type place-porc. Il est très facile de calculer ce que le producteur reçoit à chaque mois. Le type de contrat par porc sorti amène plusieurs ajustements à chaque lot.
- La durée avantage nettement le type place-porc car la possibilité de modifier la durée de l'entente est beaucoup plus simple. Par exemple, si les porcs ne sont pas sortis à la fin de l'entente, il est plus facile de régler les sommes dues puisque le montant dû par jour additionnel est égal au 1/365 du montant annuel.
- Les obligations du producteur et de l'intégrateur n'offrent aucun avantage pour l'un ou l'autre des types de rémunération, les obligations étant les mêmes dans chacun des cas.
- La sécurité de revenu annuel du producteur présente un net avantage pour le type place-porc. En connaissant son coût de production, tout producteur pourra négocier un montant annuel fixe qui couvrira tous ses frais fixes et financiers. Ainsi, avec une bonne évaluation de la production de porcs, il couvrira tous ses frais variables (voir l'article intitulé «La production de porcs à forfait» dans le numéro d'août 2003 de *Porc Québec*).

Effet du type d'entente sur la rémunération de base

Le producteur sous intégration doit assumer des frais importants dus à des investissements de plus en plus considérables. Il recherche avant tout une sécurité; c'est ce que lui demande ses créanciers. Il doit donc s'assurer de couvrir tous ses frais. Le tableau 2 démontre les effets des deux types d'entente sur la couverture des coûts d'opération et sur l'influence des critères de qualité.

TABLEAU 2
EFFETS DU TYPE DE CONTRAT SUR LA SÉCURITÉ DE REVENU DU PRODUCTEUR

	Type de contrat	
	par porc sorti	par place-porc
Couverture des frais financiers		
Long terme	-	+
Couverture des coûts d'opération		
Électricité et chauffage	-	+
Disposition des fumiers	±	±
Assurances	-	+
Taxes	-	+
Entretien et réparation	-	+
Salaires	-	±
Divers	-	+
Influence des critères techniques		
Qualité des porcelets (poids)	-	+
Qualité des porcelets (santé)	-	+
Qualité des porcelets (génétique)	-	+
Rotation du bâtiment	-	+
Conversion alimentaire	-	+
Mortalité	-	+
Pesée des porcs	±	+

= pas d'effets - effets négatifs + effets positifs ± effets mixtes

Comme le démontre le tableau 2, la rémunération annuelle de base calculée à partir d'une entente de type place-porc n'est aucunement influencée par les critères techniques tels que le poids d'entrée, le statut sanitaire, le potentiel génétique des porcelets, la qualité des moulées utilisées, les problèmes d'approvisionnement qui occasionnent des délais plus longs entre les lots, etc. De cette façon, le type d'entente par place-porc est beaucoup plus sécuritaire et assure le producteur de bien couvrir ses frais financiers et ses coûts d'opération.

Le seul endroit où la couverture des frais ne peut être déterminée à l'avance se situe au plan de la disposition des fumiers. Par contre, la problématique est la même pour les deux types de contrat.

POUR BIEN NÉGOCIER AVANT DE SIGNER

Avant de négocier ou de renégocier un contrat de production de porcs à forfait, assurez-vous de bien connaître vos coûts (en incluant votre travail), informez-vous des résultats moyens de l'Assurance-stabilisation des revenus agricoles (ASRA), minimisez l'impact des facteurs que vous ne pouvez pas maîtriser, optez pour un contrat de type place-porc et comparez le contrat que l'on vous propose avec le contrat type de l'Association professionnelle des producteurs de porcs de la Beauce. Il est beaucoup plus facile de négocier un contrat avant de l'avoir signé, qu'après.

NOTE: Dans le prochain numéro de *Porc Québec* (décembre 2003), un article abordera la question des primes incluses aux contrats d'intégration.